

Québec, le 25 août 2015

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire
du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 27 mai 2015, la députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques, déposait une pétition à l'Assemblée nationale qui demandait au gouvernement du Québec : « d'annuler les coupes de 30% annoncées, à l'automne 2014, dans les budgets des directions régionales de santé publique ». Au regard des considérations exprimées dans l'extrait de pétition, permettez-moi de vous rappeler certains éléments centraux de notre démarche.

D'entrée de jeu, la mise en œuvre de la Loi sur la réorganisation de la gouverne du réseau de la santé et des services sociaux, notamment par l'abolition des agences de la santé et des services sociaux, nécessite une réorganisation majeure de l'action de santé publique. En effet, l'abolition du palier de gouverne régional nous amène à intégrer, au sein d'un même établissement, pour la plupart des régions du Québec, les activités de première et de deuxième lignes de santé publique.

Cette diminution s'inscrit en cohérence avec un contexte économique particulier où tous les secteurs gouvernementaux sont mis à contribution. Il m'apparaît essentiel de mentionner d'abord que les mesures d'optimisation actuelles, lorsque rapportées à l'ensemble des dépenses locales et régionales du programme-services de santé publique, représentent 7,3% de l'ensemble des dépenses effectuées en santé publique.

... 2

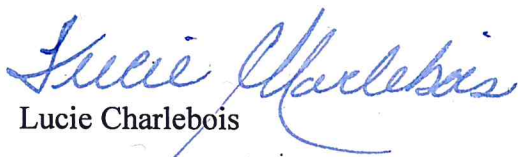
Dans la perspective de préserver l'offre de services en santé publique et d'en assurer la cohérence, des orientations ministérielles ont été édictées pour soutenir les établissements dans la réalisation de cet exercice, soit :

- l'optimisation des services administratifs;
- l'intégration efficiente des services de première et de deuxième lignes;
- le resserrement de l'offre de services de santé publique autour des interventions les plus essentielles et les plus efficaces en lien avec le Programme national de santé publique.

Enfin, je profite de cette occasion pour porter à votre attention que nous sommes actuellement en processus de révision du Programme national de santé publique. Ce programme majeur occupe une place importante dans l'évolution de la santé publique au Québec. De plus, nous travaillons activement à élaborer une politique gouvernementale de prévention en santé qui permettra de renforcer la cohérence des interventions gouvernementales en faveur de la santé. Ces deux initiatives majeures démontrent notre reconnaissance du rôle et de l'importance des actions de santé publique pour la santé des Québécoises et des Québécois.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre déléguée,



Lucie Charlebois

N/Réf. : 15-MS-02207-01